

Réf: Dossier N° : 47895

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVOIRE MINERAIS »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY AKOUEDO ATCI Lot 6 Ilot 1, 08 BP
1489 ABIDJAN 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE MINERAIS » .

Objet: Exploitation minière et géologie, achat et vente des produits de la mine. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 25 000 000 F CFA divisé en Cinq Mille (5000) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY AKOUEDO ATCI Lot 6 Ilot 1, 08 BP
1489 ABIDJAN 08**

GERANT: Monsieur TAPET KOUADIO OSCAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09096 du 04/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8516 du 04/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

